



AGENCE TECHNIQUE DE LA CHARENTE
BARÈME D'ADHÉSION 2024 (coûts annuels en TTC)

COTISATIONS ANNUELLES D'ADHÉSION*				COTISATIONS ANNUELLES OPTIONNELLES											APPUI PONCTUELS																										
AMO**	Numérique ⁵⁻⁸			Entretien voirie communale	RGPD - Données personnelles ou Parcours Cybersécurité ^{4b,11&12}	Assistance sur logiciels métiers ⁶				Sauvegarde 3.2.1 + usages collaboratifs ^{7b}	Appui à la signature électronique ⁷ y compris COMÉDEC	Géo16 - Cartographie numérique ¹⁰ [Système d'Information Géographique]			Surveillance des ouvrages d'art	Assistance sur logiciel de gestion des marchés publics ⁶	Maintenance du parc informatique dans les écoles	Journée d'intervention: Ateliers carto ³ , Suivi études AMO, ...	Adressage		Prospective financière	Examen AIRP	Prêt de matériel																		
	Part fixe ¹	Part variable**				Formule essentielle	Formule intégrale	Prix par produit				Géo16 Map	Géo16: Cimetières/ SPANC/ ADS/ DICT/ Taxes/ Tereo	Géo16 Création ⁹					Supervision	Délégation																					
							VisuActe ou Sésile ou SVE	Autres																																	
Communes par nombre d'habitants	0-200	Nouvel adhérent	488 €	0,47€/hab	11€/km linéaire plafonné à 516€																																				
		Adhérent actuel	Forfait 2018	0 €																				258 €	310 €	464 €	31 €	37 €	516 €	16 €	361 €	289 €	83 €	104 €	516 €	500 € + forfait journalier au temps passé ⁴					
	201-500			701 €																				310 €	361 €	516 €	31 €	83 €	670 €		361 €	289 €	104 €	104 €	516 €						
	501-1000			701 €																				413 €	464 €	670 €	31 €	124 €	773 €		464 €	392 €	155 €	104 €	567 €						
	1001-1200			1 216 €																				567 €	619 €	1 031 €	42 €	186 €	876 €	21 €	567 €	495 €	155 €	124 €	619 €						
	1201-1500			1 319 €																				567 €	619 €	1 031 €	42 €	186 €	979 €		567 €	495 €	155 €	155 €	619 €						
	1501-2000			1 422 €																				567 €	619 €	1 031 €	42 €	186 €	1 546 €		567 €	495 €	207 €	155 €	825 €						
	2001-2500			1 422 €																				722 €	876 €	1 237 €	52 €	207 €	1 752 €		670 €	495 €	207 €	186 €	1 031 €						
	2501-3500			1 422 €																				722 €	1 134 €	1 855 €	52 €	207 €	2 061 €		670 €	495 €	258 €	207 €	1 546 €						
	3501-4000			1 937 €																				825 €	1 649 €	2 576 €	52 €	207 €	2 679 €		773 €	598 €	310 €	258 €	1 546 €						
	4001-5000			1 937 €																				825 €	1 649 €	2 576 €	52 €	207 €	2 679 €		773 €	598 €	310 €	258 €	1 855 €						
	5001-8000			2 040 €																				1 031 €	2 370 €	3 091 €	62 €	310 €	3 297 €		1 288 €	1 113 €	361 €	258 €	2 267 €						
	8001-10000			2 040 €																				1 031 €	2 370 €	3 091 €	62 €	310 €	3 297 €		1 288 €	1 113 €	361 €	258 €	2 885 €						
	10001-13000																							2 061 €			62 €	464 €		31 €	2 525 €	2 040 €	413 €		1 855 €						
	13001-20000																							2 061 €			62 €	464 €			2 525 €	2 040 €	413 €		2 267 €						
20001 et +				3 091 €			62 €	464 €			4 379 €	3 483 €	516 €		2 885 €																										
EPI		Part fixe (en fonction des ordinateurs)					Prix par produit et utilisateur																																		
			Sans maintenance du parc informatique	Avec maintenance du parc informatique			0-6	7-10	11-15	16+																															
Communauté d'Agglomération	Au cas par cas	Au cas par cas	Au cas par cas	Au cas par cas	Au cas par cas	4 637 €					Au cas par cas	42 €	Au cas par cas	Au cas par cas	1 031 €	Au cas par cas	Au cas par cas	Au cas par cas	Au cas par cas	Au cas par cas	Au cas par cas	Au cas par cas	Au cas par cas																		
Communauté de Communes	0,52€/hab	1 237 €	3 091 €	0,12€/hab	Au cas par cas	2 061 €	464 €	567 €	670 €	773 €	5 152 €	42 €	Au cas par cas	Au cas par cas	825 €	Au cas par cas	1 288 €	Au cas par cas	Au cas par cas	Au cas par cas	Au cas par cas	Au cas par cas	Au cas par cas																		
Autres EPI (syndicats, SIVOS, SM...)		Part fixe (en fonction des ordinateurs) Maintenance du parc informatique																																							
			Mutualisé avec la Mairie adhérente	Sans ordinateur	Avec ordinateurs	€/hab	Plafond																																		
	EPI < 5 ETP	Au cas par cas	104 €	701 €	1 443 €		454 €																																		
	EPI 5-10 ETP			701 €	2 473 €	0,05€/hab	454 €																																		
	EPI 10-20 ETP			701 €	2 885 €		1 237 €																																		
EPI 20 et+ ETP			856 €	3 091 €		2 061 €																																			
Département de la Charente Solidarité territoriale		425 000 €																																							

CONDITIONS GÉNÉRALES D'ADHÉSION

* Avec une adhésion plancher à 156€ TTC/an.
 ** Révisé annuellement sur la base de la population DGF n-1.

1 Part fixe au jour de l'adhésion. Actualisation quinquennale sur une tendance démographique consolidée.
 2 Sous condition d'être une structure d'intérêt général ne pouvant pas adhérer à l'ATD16 et sous convention avec l'ATD16.
 3 Intégration de toutes les thématiques de données (cimetières, PLU...) à partir de supports informatique et papier.
 4 Journée d'intervention sur la base de 400€ HT par jour.
 4b Chaque école adhérente à l'option Sauvegarde 3.2.1 ou Cybersécurité est considérée dans la grille tarifaire comme des communes de moins de 200 habitants.

11 Les adhérents à l'option RGPD se verront appliquer les décotes suivantes sur la cybersécurité :
 - Parcours cyber sécurité visite sur site tous les 3 ans : 50% de décote sur le barème ci-avant,
 - Parcours cyber sécurité visite sur site tous les 2 ans : 40% de décote sur le barème ci-avant,
 - Parcours cyber sécurité visite sur site tous les ans : 30% de décote sur le barème ci-avant.

12 Les non-adhérents à l'option RGPD se verront appliquer les décotes suivantes sur la cybersécurité :
 - Parcours cyber sécurité visite sur site tous les 3 ans : 20% de décote sur le barème ci-avant,
 - Parcours cyber sécurité visite sur site tous les 2 ans : 10% de décote sur le barème ci-avant,
 - Parcours cyber sécurité visite sur site tous les ans : pas de décote sur le barème ci-avant.

Au cas par cas : Montant défini par délibération du Conseil d'Administration

CENTRALES D'ACHAT À PRIX COÛTANTS

5 Accès à la centrale d'achat matériel informatique. Inclus uniquement la maintenance sur le parc du siège (hors scolaire, hors commune déléguée, hors autres sites satellites).
 6 Accès aux logiciels à tarifs préférentiels.
 7 Accès à la centrale d'achat certificats électroniques.

SURCOTISATIONS MULTI-SITES

8 Surcotisation "multisite" : +25% de la cotisation annuelle numérique :
 - Appliquée à toutes les communes nouvelles,
 - Proposée à toutes les collectivités pour les sites satellites (hors scolaire).

GÉO16 CRÉATION - Créer vos propres données SIG

9 - Adressage (mise à jour),
 - Classement des voies et édition tableau de classement,
 - Zones activités,
 - Signalétique locale,
 - Recensement et qualification patrimoine bâti, parkings, ect.,
 - Plan et stratégie d'entretien des espaces verts,
 - Autres.

GÉO16

10 - ADS SVE : 1 546€ / EPCI
 - ADS Services : 516€ / EPCI
 R'ADS Saisine par Voie Électronique : permettre au pétitionnaire de saisir directement sa demande au format numérique dans un guichet unique.
 R'ADS Services : permettre aux services instructeurs de bénéficier d'une plateforme d'échanges numériques et ainsi simplifier les nombreuses interactions entre eux.